



(situé face à la médiathèque)  
2, place Bujault  
79500 MELLE

# Point transport

Un service de proximité  
à votre écoute !

## Informations et vente de billets



### Bus

réseau des Deux-Sèvres



### Train

(billets TER, billets TGV,  
abonnements, cartes,  
retrait de dossiers...)

## Transport scolaire



Voir détails au verso

**Le + :** informations diverses  
sur les déplacements du territoire  
(covoiturage, réservation de taxi,  
renseignements sur les transports urbains)

**Pour les personnes  
à mobilité réduite,**



### Bus ligne 17

(Sauzé-Vaussais - Lezay - Melle -  
Niort)

*Réservez votre place (48h à l'avance)  
au 05 46 33 01 09*

### Bus ligne 18

(Chef-Boutonne -  
Brioux-sur-Boutonne - Niort)

*Réservez votre place (48h à l'avance)  
au 0 800 71 85 64*

**Le bureau est ouvert**

**lundi :** 13h30-17h30

**du mardi au vendredi :**

10h-12h et 13h30-17h30

**samedi :** 10h-12h

**T 05 49 27 35 36**



# Transports scolaires

## sur le territoire communautaire

Ce service s'adresse aux lycéens, collégiens,  
et aux élèves de maternelle et d'élémentaire.



### Comment faire ?

pour une nouvelle inscription	pour un renouvellement
<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>soit</b> en téléchargeant le formulaire ou en effectuant l'inscription directement sur <b>mobilité79.fr</b> avec <b>paiement en ligne</b> pour les collégiens et lycéens,</li><li>● <b>soit</b> en vous rendant sur place 2, place Bujault - 79500 Melle.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● <b>soit</b> en téléchargeant le formulaire ou en effectuant l'inscription directement sur <b>mobilité79.fr</b> avec <b>paiement en ligne</b> pour les collégiens et lycéens,</li><li>● <b>soit</b> en remplissant le formulaire délivré via le cahier de liaison.</li></ul>

### Quels sont les tarifs ?

Les tarifs appliqués par la communauté de communes Mellois en Poitou :

(2€ de frais de gestion sont inclus)

- **152€** pour les élèves des **lycées du territoire**,
- **127€** pour les élèves des **collèges** option Pass iziva 25 €,
- **52€** pour les élèves des **écoles maternelles et élémentaires communautaires**.

Afin d'établir dès que possible l'inscription, le **règlement (chèque libellé à l'ordre du Trésor Public)** doit être joint au formulaire.

(A titre d'information, la région Nouvelle-Aquitaine facture à la communauté de communes Mellois en Poitou 100€ pour le transport des enfants de maternelle et d'élémentaire. Dans la volonté d'accompagnement des familles, la communauté de communes prend en charge sur ce montant une participation de 50€. Le restant de la somme soit 50€ est facturé aux familles, **somme à laquelle s'ajoute 2€ de frais de gestion.**)

### Où récupérer le titre de transport ?

	Régulé	Non régulé
Lycée	envoi à domicile	à réception du règlement au Point transport, remis en main propre ou envoi à domicile
Collège	remis par les établissements à la rentrée de septembre	
Maternelle Élémentaire		



**En période d'intempéries (neige, verglas...)**  
**vous pouvez à tout moment consulter [mobilit79.fr](http://mobilit79.fr), ou [www.melloisenpoitou.fr](http://www.melloisenpoitou.fr)**